

Arrêté n°2020-94 portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoint technique principal 2^{ème} classe interne, BAP F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type F5A41-Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2020, dans l'académie de MAYOTTE.

Le directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours dans l'Académie de MAYOTTE, au titre de l'année 2020.

ARRETE:

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoint technique principal 2^{ème} classe dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type F5A41-Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2020, dans l'académie de MAYOTTE :

Madame Daouya BERKA, Directrice des Services, présidente, Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, Dembeni.

Monsieur HERVÉ Jean-Louis, Responsable bibliothèque, expert, Université Bretagne Sud, Vannes.

Madame Joanna ROBIC, Responsable Communication, membre externe, Université de Rennes 1, Rennes.

Madame Catherine FONTAINE, SAENES, suppléante, Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, Dembeni.

Madame BEDNAREK Emmanuelle, Ingénieure d'études, Directrice de la communication, suppléante, Université Paris II, Paris 5e.

Fait à Dembeni, le 6 juillet 2020

Aurélien SIRI,



Directeur du CUFR